****

Allocution de
S.E.M le Président de la République
ISMAÏL OMAR GUELLEH

****

La 22ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP22)

****

Louange à Dieu que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Sa Majesté Mohamed VI, Président de la COP 22,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Qu’il me soit d’abord permis de remercier Sa Majesté le Roi du Maroc et le peuple marocain pour l’accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle cité de Marrakech. Mes remerciements s’adressent ensuite au Président François Hollande pour avoir facilité l’Adoption de l’Accord de Paris qui a constitué un tournant historique dans la lutte contre le changement climatique. J’adresse enfin mes remerciements à la nouvelle Secrétaire Exécutive de la Convention, Mme Spinoza, qui a pris les dispositions nécessaires pour faciliter nos travaux durant cette conférence.

Permettez-moi également d’endosser pleinement les déclarations faites au nom du Groupe de G77 et la Chine par le Royaume de la Thaïlande et par le Président de la République du

Niger au nom de l'Afrique.
Je voudrai d'emblée souligner que c'est la quatrième fois que l'Afrique accueille la Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Et chacune de ces conférences a abouti à des résultats encourageants : ainsi la première conférence africaine produisit l'Accord de Marrakech, puis la Conférence de Nairobi en 2006 permit d'adopter le Programme D'Action pour l'adaptation, enfin la Conférence de Durban eut pour résultat la Plateforme de Durban qui donna naissance à l'Accord de Paris qui engage pour la première fois tous les pays du monde.
La conférence de Marrakech arrive donc à un moment crucial dans l'effort de la communauté internationale pour lutter contre le réchauffement global. Cette

conférence doit en effet permettre de concrétiser l'engagement pris à Paris en mettant en place des mécanismes qui permettent effectivement de réduire l'émission des gaz à effet de serre tout en renforçant les actions d'adaptation au changement climatique.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de me réjouir que la Conférence de Marrakech commence sous de bons auspices puisque l'Accord de Paris est entré en vigueur il ya quelques jours seulement car les grands pays émetteurs l'ont ratifié. Il y a lieu ici de féliciter la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Inde, le Canada et l'Union Européenne d'avoir montré le bon exemple en ratifiant l'Accord de Paris. J'ai également le plaisir de vous annoncer que le parlement de

Djibouti a ratifié l'Accord de paris le 16 octobre 2016 et que notre instrument de ratification est déjà déposé au siège des Nations Unies à New York.

Il y a quelques mois nous étions saisis par le doute sur la volonté réelle des pays industrialisés à ratifier l'Accord de Paris. Aujourd'hui le doute n'est plus permis et c'est, portés par l'espoir, que nous entamons la négociation pour donner un contenu concret à l'Accord de Paris.

Cependant, il y a urgence et beaucoup de choses restent à réaliser pour lutter efficacement contre le réchauffement global. Nous constatons en effet un gap entre l'aggravation du réchauffement global et les actions menées pour réduire les émissions des gaz à effet de serre. Ainsi l'année 2016 fut l'année la plus chaude jamais

enregistrée, depuis le début des relevés météorologiques en 1880. Or, peu d'actions concrètes ont été engagées cette année par les pays industrialisés, que ce soit pour la suppression des aides publiques aux énergies fossiles, l'augmentation du prix de carbone ou l'aide aux pays en développement pour l'adaptation.
L'Afrique est un continent particulièrement vulnérable aux catastrophes climatiques. Ainsi, les sécheresses récurrentes, le spectre de la soif, la perte de cheptel et parfois des inondations dévastatrices sont le lot des populations rurales pauvres de nos pays. Pour nous africains, le changement climatique n'est pas une prévision théorique à long terme qu'il faudra anticiper, mais c'est déjà une réalité palpable dont souffrent nos populations quotidiennement. Et cette tendance ne fait que s'accroitre d'une année à

l’autre.
Il est donc urgent de prendre des actions rapides et concrètes pour réduire de façon drastique l’émission des gaz à effet de serre.
Comme vous le savez, l’Afrique ne représente que 4°/° des émissions mondiales de ces gaz. Les pays développés doivent donc assumer leur responsabilité historique dans le réchauffement global et apporter les moyens financiers et technologiques nécessaires aux pays en développement, notamment aux Pays les Moins Avancés et aux Petits Etas Insulaires qui n’ont pas suffisamment de capacités pour faire face aux bouleversements induits par le changement climatique.
Mais cela ne signifie nullement que les pays en développement ne doivent pas prendre leur part de fardeau. Et c’est d’ailleurs ce que nous avons commencé à faire. Je

voudrai ici saluer les actions louables menées par certains pays du Continent, notamment l'Ethiopie qui a développé l'hydroélectricité, le Kenya qui a développé la géothermie et le Maroc, notre pays hôte, a mis en place un projet gigantesque de centrale solaire appelé Nour.
Mon propre pays, Djibouti, est en train d'investir massivement dans les énergies géothermique, solaire et éolienne.
Toutes ces initiatives sont encourageantes, mais elles sont freinées par deux obstacles majeurs que sont le manque de financement et la faiblesse du transfert des technologies.

Monsieur le Président,

Au sujet de financement, je voudrai noter ici que la création du Fonds Vert pour le Climat n'a pas permis de

répondre aux espoirs suscités par la mise en place de ce nouveau mécanisme financier. En effet, et en dépit des promesses faites à Paris de mobiliser 100 milliards de dollars, seulement 10 milliards sont effectivement mis à la disposition du Fonds Vert pour le Climat. Or, il y a lieu de souligner ici que la mise en œuvre de l'Accord de Paris est sujette à la mobilisation, la disponibilité et l'accessibilité directe des ressources financières conséquentes par les pays développés en faveur des pays en développement, notamment les Pays les Moins Avancés.

Je lance donc un appel solennel pour que les engagements contenus dans les décisions prises à Paris soient respectés en matière de financement des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. C'est la condition sine

qua non pour que l’on puisse s’engager dans un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique.

Je vous remercie de votre aimable attention.